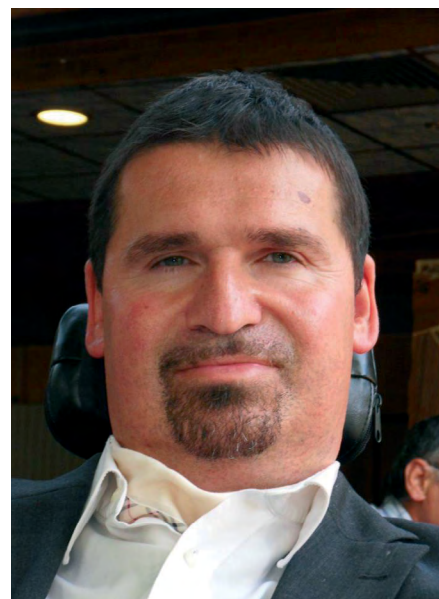


Conférence rencontre avec

JEAN-CHRISTOPHE PARISOT

Il est atteint d'une maladie évolutive. Diacre, père de famille, il est le premier préfet handicapé de France. Dans le cadre de l'OCH, Jean-Christophe Parisot témoignera de son parcours de citoyen et de chrétien engagé, **le mercredi 14 octobre 2015 à 20h à Paris.**

« Dépendant de tous, et libre »



Qui est-il ?

"Pourquoi moi ? Pourquoi fallait-il que la vie s'arrête si vite alors qu'elle commençait à peine ? Je ne croyais pas à la mort. Celle du corps, peut-être, mais pas celle de l'âme ! J'avais trop envie de vivre."

Atteint d'une maladie évolutive, il perd progressivement l'usage de ses membres. Rythmée par les visites médicales incessantes, les séjours en centres spécialisés, les réactions des autres, sa jeunesse fut une épreuve de force. A 14 ans, il décide de prendre le taureau par les cornes : "Il était exclu que je subisse toute ma vie l'état d'inutilité auquel ma maladie semblait me condamner. Je voulais servir à quelque chose."

Dès lors, il va chercher à ouvrir la voie aux citoyens handicapés. Il crée la Ligue nationale des étudiants handicapés (LNEH) et rédige le "Manifeste des citoyens handicapés", première pierre de son édifice pour briser le tabou de la normalité. En 1989, il se marie et devient le **premier diplômé handicapé de Sciences-Po**. Il aura **quatre enfants**.

Il décide alors de se battre pour la promulgation d'une loi sur le handicap et l'autonomie des personnes, pour changer les regards sur ces populations "différentes". Président du collectif des démocrates handicapés, **il se présente, sans moyens, aux**

élections présidentielles de 2002 et 2007, et aux sénatoriales de 2004. Mais son combat est freiné par sa maladie. En 2005, il frôle la mort, tandis que la loi sur le handicap est votée. Mais il surmonte les obstacles et devient administrateur civil au ministère de l'Éducation nationale.

En juillet 2008, il est nommé à Cahors comme **secrétaire général de la préfecture du Lot**. En 2010, il devient sous-préfet hors classe, chargé de mission à la cohésion sociale et à l'égalité des chances pour le Languedoc-Roussillon. Il devient alors le **"préfet des autres"** – une expression utilisée par les détenus qu'il visite –, celui qui s'investit non seulement pour les exclus physiques, mais aussi pour tous ceux qui sont rejetés.

Il consacre soixante heures hebdomadaires à sa fonction, sans compter les interminables séances d'habillage et de soins. Il a révolutionné les méthodes de travail de sa préfecture, dématérialisant l'intégralité de ses documents. **Jean-Christophe Parisot a été nommé, en 2012, préfet hors cadre. Il est l'auteur de *Préfet des autres*, DDB, 2011.**

Pour en parler

Contact presse

Cécile Gandon
cgandon@och.fr
01 53 69 44 30

Lieu : La Grande Crypte
69 bis rue Boissière
75016 Paris